

**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**EN DATE DU 16 NOVEMBRE 2020**

L'an deux mil vingt, le 16 novembre, à 19 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de la Mairie, sous la présidence de M. Laurent BOLOS, Maire.

**Présents :** M. Laurent BOLOS, Maire, M. Franck PROVENCE, M. Alain ALBAREIL, Mme Lovely ZANIN, Adjoint, Mme Marie-Thérèse CASTELLON, M. Daniel DIDI, M. Gaël DROUOT, Mme Estelle GALEAU, Mme Ruth HOWARD et M. Vincent JOUCLA, Conseillers.

**Excusée :** Mme Marie-Armelle GIORDA, pouvoir à M. Laurent BOLOS.

**Secrétaire de séance :** M. Franck PROVENCE

-----

**Travaux sur les sanitaires de l'école**

M. le Maire informe le conseil que les travaux de réfection des sanitaires de l'école engagés dans le cadre du protocole sanitaire Covid-19 sont soutenus par l'Etat à hauteur de 80%, dans le cadre d'un dossier de DETR 2020. Il présente les devis reçus. Le programme des travaux et le plan de financement proposés sont les suivants :

<b>CHARGES</b>		<b>PRODUITS</b>	
Remplacement vasques lavabos	1 346 €	Etat (80 %)	2 566 €
Mitigeurs pousoirs + thermostatique	1 862 €	Autofinancement (20 %)	642 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 208 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>3 208 €</b>

Après délibération, l'assemblée, à l'unanimité :

- approuve le programme des travaux et le plan de financement,
- autorise M. le Maire à solliciter les subventions ci-dessus,
- autorise M. le Maire à signer tous les documents afférents au dossier.

**Travaux de couverture du pigeonnier de l'Eglise**

M. le Maire informe le conseil que la toiture du pigeonnier de l'église est dégradée. Il présente le projet des travaux de couverture, scellement, zinguerie et ardoise, en comparant les devis estimatifs reçus. Le programme des travaux et le plan de financement proposés sont les suivants :

<b>CHARGES</b>		<b>PRODUITS</b>	
Protection et sécurité	5 810 €	Etat (25 %)	6 971 €
Démolition	2 600 €	Région (25%)	6 971 €
Couverture et scellement	18 152 €	Département (30 %)	8 365 €
Zinguerie et ardoise	1 322 €	Autofinancement (20 %)	5 577 €
<b>TOTAL</b>	<b>27 884 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>27 884 €</b>

M. le Maire propose au conseil d'approuver le programme des travaux et le plan de financement, et de l'autoriser à solliciter les subventions auprès de l'Etat, de la Région et du Département.

Après délibération, l'assemblée, à l'unanimité :

- approuve le programme et le plan de financement,
- autorise M. le Maire à solliciter les subventions ci-dessus,
- autorise M. le Maire à signer tous les documents afférents au dossier.

**Réalisation de diagnostics énergétiques avec la FDEL - Territoire d'Energie Lot**

M. le Maire informe le conseil que la FDEL - Territoire d'Energie Lot a été consultée pour réaliser des diagnostics énergétiques sur les bâtiments de la mairie, de l'école et de la salle d'accueil, ainsi que les logements situés en R+1, en vue de travaux de rénovation.

Ces diagnostics permettront de dégager des pistes d'économies d'énergie, notamment sur le poste chauffage, et d'étudier le remplacement par des modes plus écologiques. Chaque diagnostic donne lieu à une convention pour laquelle la participation financière de la commune s'élèverait à 400 €. Cette dépense sera inscrite au budget 2021.

Après délibération, l'assemblée, à l'unanimité, autorise M. le Maire à passer ces conventions avec la FDEL - Territoire d'Energie Lot pour la réalisation de diagnostics énergétiques sur les bâtiments susmentionnés.

**Objet : décision modificative n°1**

**Opération 76 - RD811 Traverse : actualisation des crédits selon le « coût d'atterrissage »**

Les crédits en sens dépenses sont actualisés du coût TTC des travaux et de la maîtrise d'œuvre constaté en fin d'opération. Les crédits en sens recettes sont actualisés de la participation du Département au titre de la Voirie départementale et des subventions notifiées.

Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de procéder au vote des crédits supplémentaires suivants, sur le budget de l'exercice 2020 :

**COMPTES DEPENSES**

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
21	2158	76	Autres installations, matériel et outillage t...	32 820,00
21	2152	76	Installations de voirie	35 712,00
20	2031	76	Frais d'études	49 340,00
45	4581	OPFI	Opérations pour compte de tiers	2 780,00
120 652,00				

**COMPTES RECETTES**

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
16	1641	76	Emprunts en euros	123 407,00
45	4582	OPFI	Opérations pour compte de tiers	2 780,00
13	1323	76	Départements	-5 427,00
13	1322	76	Régions	-108,00
120 652,00				

**Objet : décision modificative n°2 - Opération 44 - Equipements divers**

Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de procéder au virement de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2020

**CREDITS A OUVRIR**

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
21	2158	44	Autres installations, matériel et outillage t...	71,89

**CREDITS A REDUIRE**

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
020	020	ONA	Dépenses imprévues	-71,89

**Objet : décision modificative n°3 - Opération 87 - Atelier Garage**

Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de procéder au vote de virement de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2020 :

**CREDITS A OUVRIR**

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
21	2135	87	Installations générales, agencements, aménagement...	414,00

**CREDITS A REDUIRE**

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
020	020	ONA	Dépenses imprévues	-414,00

## **Objet : décision modificative n°4 - réintégration études en travaux**

Les études ayant donné lieu à des travaux peuvent être comptabilisées au compte 2152 sur l'exercice suivant. Il s'agit d'une écriture d'ordre.

Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de procéder au vote de crédits supplémentaires suivants, sur le budget de l'exercice 2020.

### **COMPTES DEPENSES**

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
041	2152	76	Installations de voirie	38 318,84

### **COMPTES RECETTES**

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
041	2031	76	Frais d'études	38 318,84

### **Subvention au Comité des Fêtes**

M. le Maire rappelle que, dans sa séance du 30 juin 2020, le conseil municipal a délibéré sur la répartition des subventions aux associations, pour une enveloppe globale de 5 455 €, dont 3 000 € pour le Comité des Fêtes. Au vu des manifestations qui ont pu se tenir en 2020 dans le respect des contraintes sanitaires, et en accord avec le Comité des Fêtes, M. le Maire propose que cette subvention soit ajustée au montant de 2 000 €.

Après délibération, l'assemblée, par 9 voix pour (MM. Franck PROVENCE et Alain ALBAREIL ne prenant pas part au vote) adopte l'octroi d'une subvention d'un montant de 2 000 € au Comité des Fêtes.

### **Don aux sinistrés de la tempête Alex**

M. le Maire rappelle à l'assemblée que la tempête « Alex » a durement frappé les communes de l'arrière-pays niçois en octobre dernier, occasionnant des pertes humaines ainsi que des dégâts matériels considérables. L'Association des Maires de France a publié un communiqué expliquant la situation d'urgence et appelant à la solidarité avec les l'Association des Maires des Alpes-Maritimes (ADM 06). M. le Maire propose que la commune réalise un don d'un montant de 100 €. La dépense sera inscrite à l'article 658821 du budget (secours d'urgence).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité, l'octroi d'un don de 100 € à l'ADM 06, en solidarité aux sinistrés de la tempête « Alex ».

### **Don au Bleuets de France**

M. le Maire rappelle à l'assemblée que la collecte nationale du « Bleuets de France », qui se tient traditionnellement autour du 11 Novembre, n'a pu se tenir cette année en raison du contexte sanitaire. Il précise que les recettes de cette collecte sont affectées à l'action sociale de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. M. le Maire propose d'octroyer un don d'un montant de 50 € au « Bleuets de France ». La dépense sera inscrite à l'article 6574 du budget (subventions de fonctionnement aux associations).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité, l'octroi d'un don de 50 € au « Bleuets de France ».

### **Questions Diverses**

#### **Taxe additionnelle sur des droits de mutation à titre onéreux**

M. le Maire informe le conseil que le montant de cette taxe perçue en 2020 s'élèvera à plus de 14 000 €, alors que nous avions prévu 5 000 € en recette au budget.

#### **Rencontre avec les Restos du Cœur**

Mme GALEAU fait le compte-rendu de sa rencontre avec les Restos du Cœur de PRAYSSAC. La commune peut avoir un rôle utile à jouer en faisant le lien entre l'association et les habitants. Peu d'administrés sont actuellement bénéficiaires, faute d'information, d'incitation dans les démarches ou de problèmes de transport pour se rendre à la permanence. Mme ZANIN va se renseigner sur le transport à la demande (TAD).

#### **Aire de passage de PUY-L'EVEQUE**

L'association BILBOQUET est chargée de la mission d'accompagnement social dans le cadre de son nouvel espace « vie sociale ».

#### **Projets avec l'Etablissement Public Foncier (EPF) d'Occitanie**

M. PROVENCE expose le principe de cette collaboration, qui permet à la collectivité de conventionner sur plusieurs années, et à l'EPF d'intervenir dans le portage de terrains ou de bâtiments avant réhabilitation et revente à un aménageur ou un bailleur social.

L'EPF et la commune ont repéré 7 biens sur la commune qui pourraient faire objet de la première convention, sans qu'il y ait d'engagement à ce stade pour la commune. A l'étape suivante interviendra une convention plus précise avec un bailleur.

**Festivités de Noël :**

La commune prévoit de commander des livres au Père Noël pour les petits Castelfrançois. Mme HOWARD indique qu'un concours de décorations de maisons va être lancé, avec passage du « jury » le vendredi 18 décembre.

**Site internet :**

MM ALBAREIL et PROVENCE ont étudié comment faire évoluer le site et proposent à toute personne intéressée de rejoindre la commission Communication pour voir comment enrichir le site, proposer davantage de contenus, faciliter la recherche des informations et prévoit un référent pour chaque sujet.

**Personnes vulnérables**

Mme GALEAU pose la question du suivi dans le temps et de la mise à jour de la liste des personnes vulnérables. M. JOUCLA précise que la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) va être l'occasion de recenser les personnes vulnérables ainsi que les personnes relais, en cas de crise climatique, sanitaire ou autres. M. PROVENCE propose de faire un point hebdo entre les élus et la secrétaire de mairie.

**Logements communaux**

M PROVENCE indique que le logement de l'école a été remis en location et qu'un logement T2 allait être disponible à compter de janvier 2021.

**Recensement de la population**

Mme ZANIN indique que les formations, puis la campagne de recensement elle-même ont été annulées, en raison du contacte sanitaire.

**L'ORDRE DU JOUR ÉTANT EPUISÉ, LA SEANCE EST LEVÉE A 20H25.**

*À CASTELFRANC,  
Le 7 décembre 2020,*

**Le Maire : Laurent BOLOS**